



L'Ecole algérienne en temps du Covid-19

المدرسة الجزائرية في زمن جائحة كوفيد-19

Dr. Rosa Mahdjoub *

Observatoire National de l'Éducation et de la Formation, Algérie

Rmahdjoub_16@yahoo.fr

Reçu le: 02/05/2021

Accepté le: 07/07/2021

Publié le: 29/12/2021

Résumé:

La pandémie liée au sars-cov19 a provoqué une crise éducative sans précédent. En effet, plus de 180 pays, dont l'Algérie, à travers le monde ont procédé à la fermeture des écoles et de toutes les institutions de formation. Cette situation perdure depuis mars 2020. Néanmoins, des mesures ont été prises çà et là pour assurer la continuité des apprentissages : cours filmés, plates-formes d'enseignement, visio-conférences et classes virtuelles via des applications (Skype, Zoom, Discord,...). Les solutions prises pour palier à l'interruption des cours sont variables d'un pays à un autre et même à l'intérieur de chacun des pays. Cette situation engendre davantage d'inégalités et elle est en défaveur des élèves des milieux modestes ayant moins de possibilités éducatives en dehors du cadre scolaire.

Mots clés: crise sanitaire, continuité pédagogique, évaluation, remédiation, disparités.

الملخص:

تسببت جائحة كوفيد-19 في أزمة تعليمية غير مسبوقة، حيث أغلقت أكثر من 180 دولة، بما في ذلك الجزائر، كل المدارس وجميع مؤسسات التكوين. هذا الوضع مستمر منذ مارس 2020. ومع ذلك تم اتخاذ تدابير هنا وهناك لضمان استمرارية التعلم: الدروس المصورة، ومنصات التدريس، ومحاضرات مرئية، والدروس الافتراضية عبر التطبيقات (Skype، Zoom، Discord،...). تختلف الحلول المتخذة للتغلب على انقطاع المدارس من دولة إلى أخرى وحتى داخل كل دولة. كما أضاف هذا الوضع المزيد من عدم المساواة الانصاف الذي يضر بالتلاميذ من الأوساط المحرومة والهشة الذين

* L'auteur correspondant.



لديهم فرص تعليمية أقل خارج المدرسة.
الكلمات المفتاحية: أزمة صحية، استمرارية التعليم، التقويم، المعالجة البيداغوجية، الفوارق.

I. L'Ecole face à une crise sanitaire sans précédent dans le monde

A cause de la pandémie de coronavirus (SARS COV-2), les enfants et les jeunes à travers le monde ne vont plus à l'école. L'UNESCO estime que plus de 89 % des jeunes scolarisés ont été amputés de leurs enseignements pendant 4 mois. Selon l'UNESCO, la crise du coronavirus prive plus de 1,5 milliard d'enfants et de jeunes de leur scolarité. Environ 768 millions de ces élèves vivent dans des pays en développement. 63 millions d'enseignants à travers le monde sont touchés par ces fermetures d'écoles. (Unesco, 2020a) L'enseignement à domicile est devenu la nouvelle norme.

Pendant, l'observation a tout de suite été faite que la situation allait générer de fortes différenciations. En premier lieu, des différenciations d'abord entre pays eu égard à l'organisation des systèmes éducatifs, et surtout aux différences dans la couverture fonctionnelle d'internet avec des débits appropriés. Des différenciations aussi à l'intérieur des pays, car toutes les familles d'un même pays, d'une part sont analphabètes ou peu éduquées, une contrainte pour apporter le soutien nécessaire aux enfants à la maison, et/ou d'autre part, ne disposent pas des équipements informatiques nécessaires.

La situation n'est sans doute pas parfaite dans aucun pays. Mais il faut dire que certains États avaient entamé cette évolution technique et culturelle vers le numérique depuis longtemps et se trouvaient mieux équipés que d'autres ; l'ampleur de la fracture numérique, au début de la pandémie, mettait les pays et les individus en leur sein, dans des conditions plus ou moins favorables pour cette forme d'enseignement à distance. En conséquence, si des pays, avec plus ou moins de difficultés, ont réussi à mettre quelque chose en place et à finir l'année scolaire, d'autres, dans des conditions moins favorables,



sont restés dans l'improvisation et ont davantage communiqué sur la question que de lui amener des éléments pertinents de réponse.

Compte tenu de la fermeture prolongée et massive des écoles, des universités et des autres établissements d'enseignement dans de nombreux pays du monde, une question cruciale posée aux décideurs politiques a été de savoir comment gérer les évaluations et les examens programmés, notamment ceux inhérents aux niveaux de fin de cycle ou de scolarité permettant l'entrée à l'université et aux examens de recrutement. Il s'agit d'examens et d'évaluations à enjeux élevés, dont la réussite permettrait à l'élève/étudiant d'entrer dans une classe supérieure ou d'obtenir un diplôme. Dans un certain nombre de cas, le cadre temporel a été allongé, car, si l'année scolaire ou universitaire souvent été déclarée *finie* au mois de mai 2020, beaucoup de pays ont reporté et/ou reprogrammé certains examens au mois de septembre 2020.

Ces examens et évaluations représentent un sérieux défi pour les décideurs politiques, car leur interruption retarde les décisions relatives à la progression des élèves et étudiants, à la certification, à la qualification et à l'obtention du diplôme. Ceci aurait des répercussions sur l'entrée dans les études supérieures et dans le marché de l'emploi ainsi que sur la qualité et l'équité des résultats de l'apprentissage.

II. Regard sur les stratégies d'adaptation adoptées relatives aux évaluations et aux examens dans le contexte de l'Algérie

Eu égard à la fermeture des écoles depuis le 13 mars 2020, Le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) a mis en place un train de mesures visant à s'adapter au contexte et à pallier l'interruption des enseignements. Ainsi, le Ministère de l'Éducation a lancé le développement d'un programme d'enseignement en ligne visant à assurer la continuité des services d'éducation par le biais des médias et des supports numériques. Le MEN a élaboré un plan d'action qui se veut une réponse adaptée à la crise scolaire liée à la pandémie du Sars-Cov 2. Parmi les lignes de ce plan, les modalités d'admission aux niveaux supérieurs de la scolarité des élèves, la gestion des examens



de fin de cycle, notamment ceux du Brevet d'enseignement moyen et du baccalauréat avec tout le protocole sanitaire y afférent.

Regardons successivement les dispositions et alternatives décidés dans chacun des cycles d'enseignement ;(Ministère de l'Education Nationale, 2020a)

- * Pour ce qui est du cycle primaire, l'examen de 5^{ème} année permettant la transition vers le cycle moyen a été annulé. L'admission au collège se fait sur la base de la moyenne des moyennes des notes obtenues aux évaluations du premier et de deuxième trimestre de l'année scolaire 2019-2020 qui devra être supérieure ou égale à 4,5 sur dix. L'admission aux autres niveaux d'études supérieurs dans ce cycle, se fait également de la même manière comme cité précédemment. Cependant, un test de rattrapage pour les élèves non admis (excepté ceux de la 5^{ème} année) est programmé à la rentrée scolaire 2020-2021 (en Octobre) dans les langages fondamentaux (Arabe, mathématiques, Français). Une alternative ainsi offerte aux élèves dans un souci d'égalité de chances.
- * Pour ce qui concerne le cycle moyen, l'examen national de fin de cycle permettant le passage vers l'enseignement secondaire relatif au Brevet d'enseignement moyen a été aussi annulé, mais seulement aux élèves dont la moyenne des moyennes des notes obtenues au premier et au deuxième trimestre est supérieure ou égale à 9/20. Les élèves n'ayant pas atteint cette moyenne, une session d'examen sera tout de même organisée entre le 7 et le 9 septembre 2020. Pour les autres niveaux, le même critère d'admission aux classes supérieures, c'est-à-dire, avec l'obtention d'une note moyenne supérieure ou égale à 9/20 des moyennes des évaluations du premier et de deuxième trimestre.
- * Dans le cycle secondaire, les épreuves du baccalauréat prévues au mois de juin 2020, ont été reportées au mois de septembre 2020 (du 13 au 17). Il est aussi prévu une rentrée scolaire anticipée pour les élèves de terminal pour une remise à niveau et une révision des cours vers la dernière semaine du mois d'aout.



L'admission pour les autres classes est validée si la moyenne des moyennes des notes des évaluations du premier et deuxième trimestre de l'année scolaire 2019-2020 est supérieure ou égale à 9/20.

Les épreuves du brevet et du baccalauréat vont s'appuyer sur le contenu des programmes du premier et deuxième trimestre. Les établissements scolaires seront ouverts aux élèves candidats à ces examens pour pouvoir étudier, se préparer et faire des révisions. Un programme de prise en charge psychologique est aussi préparé et dédié aux candidats.

Il y a lieu de rappeler, que les solutions prises par le secteur de l'éducation, pour faire face à la fermeture des écoles et assurer la continuité des enseignements, se résume en un ensemble de cours filmés qui passent dans une chaîne de télévision à des heures définies, en ciblant notamment les élèves candidats aux examens nationaux (Brevet d'enseignement moyen et baccalauréat). Pour les autres niveaux, les cours élaborés par l'Office National de la Formation et de l'Enseignement à Distance (ONEFD) étaient également filmés et mis sur la plateforme You Tube. Mais il faut signaler que la qualité sonore de cette production a été médiocre.

La mise en place de dispositions spécifiques est une chose, leur effectivité et leur efficacité en est une autre. Trois axes de questionnement cruciaux sont alors posés. Des travaux de recherche, auraient pu (ou pourraient éventuellement encore) être conduits sur ces thèmes.

- * Le premier axe de questionnement concerne la proportion des élèves cibles qui ont effectivement suivi ces cours, avec forcément la possibilité que ceux qui ont suivi ces cours n'aient suivi que certains d'entre eux et/ne les aient pas suivi jusqu'à leur terme. Comment cela s'est-il passé sur ce plan au printemps 2020 ?
- * Le second axe est en relation avec l'objectif de référence d'un système éducatif, qui est que les élèves acquièrent les



connaissances et les compétences académiques et sociales envisagées dans les contenus de programme. D'un côté, il ne fait pas de doute que les élèves qui n'ont suivi aucun cours aient subi une perte manifeste ; mais il serait intéressant d'en évaluer l'ampleur, notamment dans la perspective d'une reprise lorsque cette pandémie aura pu être éradiquée. D'un autre côté, pour ceux qui ont suivi ces cours, on aimerait bien évaluer l'efficacité de l'approche au plan des apprentissages ; et évaluer quelles conditions particulières ont pu rendre le suivi de ces cours plus, ou moins, efficaces.

- * Le troisième axe interroge les caractéristiques sociales et géographiques des élèves qui ont (complètement ou partiellement), ou pas du tout, suivi ces cours. Il est en effet très probable que ces cours d'un nouveau type aient en fait été plus que proportionnellement suivis par des élèves urbains et socialement favorisés et que par les élèves ruraux dont la famille est peu éduquée et économiquement défavorisée.

Ces différenciations existent déjà dans le fonctionnement ordinaire des services éducatifs ; mais il est hautement à craindre que ces différenciations ont été exacerbées dans l'organisation mise en place dans la période de confinement où les écoles ont été fermées. Au-delà des aspects purement organisationnels, il importe de rappeler que dans l'organisation ordinaire de l'école, celle-ci agit comme un complément pour les enfants des milieux sociaux déjà motivants et stimulants, alors que pour les enfants des familles peu éduquées et économiquement défavorisées, l'apport de l'école est encore plus fondamental car celle-ci agit comme un substitut à un environnement familial moins favorable. Dans ce cadre, la période de la crise sanitaire au printemps 2020 ne peut qu'avoir contribué à creuser les écarts déjà existants.

On connaît insuffisamment, en général, les réponses empiriques bien documentées à ces trois axes de questionnement. Ce serait évidemment utile de progresser ces points, dans le cas de l'Algérie en particulier.



III. Stratégies adoptées au niveau international

Les pays à travers le monde ont adopté de différentes stratégies et même plusieurs en même temps pour faire face à la situation de crise sanitaire, y compris l'organisation d'examens avec des dispositions spéciales, l'annulation, le report ou la reprogrammation, la mise en ligne (évaluation en ligne), et l'introduction d'approches alternatives aux examens et à la validation de l'apprentissage.

Ainsi, certains pays ont choisi de maintenir les examens de fin d'année, en mettant en place certaines mesures pour assurer la sécurité et la santé des élèves et des enseignants. C'est le cas de l'Égypte, du Maroc, de la Jordanie et de l'Arabie Saoudite pour ce qui est des pays arabes. En Europe, c'est le cas de l'Allemagne, de la Finlande et du Luxembourg. En Afrique Subsaharienne, le Sierra Léone, vu que ce pays a vécu une expérience similaire avec la crise sanitaire liée au virus de l'Ebola.

D'autres pays, ont pris l'une des mesures les plus drastiques qui est l'annulation des examens à enjeux élevés. Ainsi, l'Irlande à titre d'exemple, a pris la décision d'annuler les épreuves orales et pratiques des examens d'Etat : tous les élèves qui doivent passer ce test, recevront une note complète pour cette partie d'examen. En France, les épreuves du Bac ont été annulées. L'accès à l'université repose seulement sur l'évaluation continue des trois premiers semestres. Les notes obtenues des évaluations lors du confinement ne sont pas prises en compte.

La Norvège a décidé d'annuler la plupart des examens nationaux pour la dernière année du collège ainsi que pour le lycée. A la place, les écoles devront proposer davantage d'évaluations continues.

Une autre solution adoptée par de nombreux pays, consiste à reprogrammer les examens à une période ultérieure en fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée au Covid-19. La Tunisie, ayant auparavant programmé les épreuves du Bac durant la période allant du 10 au 17 juin 2020, ces épreuves ont été reportées au mois de juillet. À



Malte, les examens de niveau A sont reportés en septembre et les étudiants sont autorisés à entrer à l'université avec une période de probation même s'ils ne réussissent pas. D'autres États tels que le Bangladesh, l'Indonésie, le Pakistan, Singapour et le Sri Lanka et les Tonga ont également annoncé le report des examens. (Unesco, 2020b)

IV. Circulaire cadre de la rentrée scolaire 2020-2021 : une rentrée scolaire dans un contexte exceptionnel

La rentrée scolaire 2020-2021 se fera dans un contexte nationalement et universellement particulier, marqué par la pandémie liée au Sars-Cov 2, imposant ainsi la mise en place de dispositions exceptionnelles. La circulaire cadre de la rentrée scolaire élaborée par le Ministère de l'Éducation Nationale s'inscrit dans une démarche visant la mise en place de dispositifs et des améliorations dans les aspects liés aux apprentissages, à l'évaluation pédagogique et aux moyens pédagogiques, tant au niveau des trois cycles d'enseignement qu'au niveau de la formation des formateurs.

Dans cette circulaire (Ministère de l'Éducation Nationale, 2020b) on préconise de mettre en œuvre des mesures de remédiation pédagogique notamment aux élèves ayant été admis aux niveaux et aux classes supérieurs avec une note moyenne inférieure à la moyenne d'admission exigée les années précédentes, c'est-à-dire moins de 5 sur dix dans le primaire et moins de 10/20 dans les cycles moyen et secondaire. Un programme de mise à niveau et de consolidation sera en outre mis en action en réponse aux évaluations diagnostiques qui se feront en début d'année scolaire sur l'ensemble des élèves.

Il faut cependant, souligner que la circulaire cadre de la rentrée scolaire 2020-2021 transcrit un discours politique/institutionnel et émet des décisions qui paraissent à priori normativement bonnes pour un meilleur fonctionnement des écoles et de meilleurs apprentissages des élèves. Mais, si elles sont bonnes, on souhaiterait qu'elles soient, *in fine*, appliquées de façon homogène sur l'ensemble des établissements du territoire national. Or, l'expérience a souvent montré que, dans la réalité, les courroies de transmission qui vont du



centre de la décision vers la multiplicité des élèves et des établissements où ils sont scolarisés ne fonctionnent pas comme on l'avait anticipé, avec des dispositions *ordinaires* décidées au niveau central sont souvent mises en œuvre de façon disparate entre les différents établissements scolaires du pays.

Ainsi, quand on observe la variabilité de la performance* de ces établissements et qu'on questionne quels sont les facteurs qui font que cette performance est assortie d'une large variation, on n'aboutit pas à des résultats spécifiques très convaincants. On souligne alors la caractéristique très administrative de la gouvernance du système, en ce qui concerne tant la répartition des ressources, des personnels enseignants et non-enseignants en particulier, aux établissements que le pilotage des établissements, notamment en références aux pratiques et aux comportements de leurs acteurs au niveau local. (Mahdjoub, 2014) Ainsi, constate-t-on que la taille des divisions pédagogiques varie sur une plage de 25 à 45 élèves dans les établissements du moyen, comme du secondaire ; alors qu'on constate aussi que des établissements scolarisant des élèves de caractéristiques sociales et scolaires comparables de leurs élèves, dotés de ressources également comparables compte tenu de l'effectif de leurs élèves, peuvent avoir des élèves qui font des carrières scolaires très différentes et obtiennent également des résultats d'apprentissages également très dissemblables. On parle à cet égard, de l'incidence du chef d'établissement, mais en appeler à ce type d'argument, même s'il est réel, est d'abord significatif de la lacune systémique dans la gouvernance du système.

Il est évidemment à craindre que ces questions structurelles liées à la gouvernance administrative dans le fonctionnement ordinaire du système, soient encore plus criantes dans un contexte où ses repères traditionnels sont mis à mal par le contexte de la pandémie que nous avons connue.

* La performance d'un établissement scolaire pourrait être relative à plusieurs types de résultats : taux de redoublement et d'abandons, fréquences des absences des élèves et des enseignants, taux de réussite aux examens officiels,...



Pour compléter, on peut souligner que la circulaire cadre prévoit des évaluations diagnostiques et un bilan des apprentissages en vue d'une remédiation aux lacunes et consolidation des acquis scolaires. Or, ces dispositions existaient déjà, sauf qu'elles étaient de fait très peu mises en œuvre de façon fonctionnelle. Réitérer ces mesures dans le document institutionnel en référence à la crise sanitaire pourrait sans doute à certains sembler être de nature un peu *incantatoire*.

V. Comportement des élèves et des enseignants pendant le confinement et la fermeture des écoles

Dans cette section, est traitée la question du comportement des élèves et des enseignants par rapport aux apprentissages et/ou nouvelles activités développées ayant peu ou prou une relation avec les études et l'enseignement pendant la période de la fermeture des écoles et du retard enregistré dans leur réouverture pour aborder une nouvelle année scolaire dans des conditions très particulières.

Pour ce faire deux questionnaires ont été conçus et adressés respectivement aux publics précités (élèves et enseignants). Ainsi, une centaine d'élèves ont été touchés et représentent les trois cycles d'enseignement (32 du primaire, 35 du moyen et 33 du secondaire) et environ une trentaine d'enseignants dont 9 du primaire et du secondaire et 14 du cycle moyen. Ces deux questionnaires combinent des questions fermées par des questions ouvertes, ils ont été administrés entre le mois de décembre 2020 et de janvier 2021, c'est-à-dire entre 1 et 2 mois après la rentrée scolaire.

Deux questions ouvertes ont permis de recenser les nouvelles activités auxquelles les élèves se sont adonnés pendant la fermeture des établissements scolaires et voir quel type d'activités s'inscrivant dans la continuité des apprentissages ont-ils adopté ? Les données concernant les réponses à ces questions ouvertes ont été traitées avec

le logiciel d'analyse lexicométrique IRaMuTeQ* pour être traitées qualitativement.

Pour la question traitant des nouvelles activités pratiquées par les élèves, les réponses étaient variées, mais une convergence prépondérante vers le sport, la lecture et la cuisine est constatée, comme le montre le graphique Ici-après représentant un nuage de mots.

Graphique 1 : Nuage de mots des réponses des élèves sur les nouvelles activités pendant le confinement



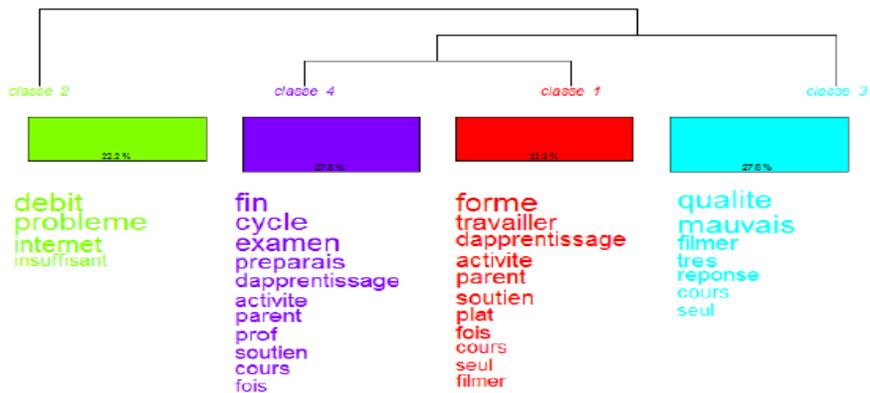
Les élèves ont été questionnés sur les mesures prises par le secteur de l'éducation pour assurer la continuité de l'enseignement, à savoir la chaîne de télévision diffusant des cours filmés et ciblant pratiquement tous les niveaux d'études. La réponse de la majorité des élèves a été unanime sur cette question. Alors que 2 % seulement des répondants déclarent avoir suivi ces cours filmés, la majorité des enquêtés évoquent les raisons de leur abstention : vidéos de mauvaise qualité, inaudibles, temps de diffusion inapproprié, impossible de

* Interface pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires



suivre des cours à la télévision, année scolaire finie et admission assurée sur les évaluations de deux trimestres. Le dendrogramme* issu de l'analyse textométrique, montre la richesse et la diversité des réponses recueillies dans ce questionnaire et les range par classe. Ainsi, les discours similaires et prépondérants des élèves (classe 2 et 3), sont notamment autour de la connexion internet (22,2 % des mots récurrents) et de son débit insuffisant, c'est représenté comme un problème majeur mais aussi comme étant un moyen nécessaire et incontournable pour la continuité pédagogique. Les cours filmés outre leur qualité sonore et visuelle insuffisante (27,8 % des mots évoqués et répétés), sont obsolètes comparativement au développement technologique actuel. Les classes 4 et 1 montrent les discours similaires convergeant vers la préparation des examens par des cours de soutien, soit par des professeurs ou avec l'aide des parents,..).

Graphique 2: Classification lexicale des réponses des élèves



Obstacles de l'enseignement à distance

Activités d'apprentissage pendant le Confinement

Raisons de non suivi des cours filmés

* - Le dendrogramme est une arborescence qui affiche les classes formées par le regroupement des observations et leurs niveaux de similarité



Un peu plus d'un tiers des élèves questionnés (36,4%) ont très peu étudié à la maison, certains évoquent que l'année scolaire était déjà terminée et que l'admission au niveau supérieur était déjà assurée. Une autre proportion (16 %) déclarent avoir suivi des cours de soutien en présentiel (cours privés) en vue de préparer les examens de fin de cycle (Brevet/baccalauréat), d'autres ont travaillé seuls avec l'assistance de leurs parents et il s'agit notamment des élèves du cycle primaire. Très peu d'entre eux ont dit avoir travaillé via des plateformes (Idraak, Nafham, Khan academy), où beaucoup d'activités et exercices inter actifs sont mis en ligne.

Quant à la possibilité de recourir à un enseignement à distance, les élèves évoquent les obstacles empêchant le développement d'une telle option, à savoir la qualité de la connexion internet, le volume de son débit, manque de moyens informatiques dans les écoles et dans les ménages et capacité insuffisante en informatique pour la plupart d'entre eux.

Pour ce qui est des questions ouvertes adressés aux enseignants leur demandant si pendant la fermeture des écoles, ils ont néanmoins essayé d'assurer des activités d'enseignement avec leurs élèves, la quasi-totalité avaient répondu que cette continuité n'avait pas eu lieu. Quant aux raisons évoquées, elles sont centrées autour de la non préparation sur cette option outre les difficultés techniques, à savoir, la connexion internet et la faiblesse de son débit, le manque des moyens informatiques dans les écoles et aussi dans les ménages des élèves. Cependant, une grande proportion d'entre eux (plus des deux tiers des interviewés) pensent que le recours à l'enseignement hybride (présentiel et à distance) s'avère incontournable aujourd'hui et que les circonstances liées à la pandémie ont donné une bonne leçon et expérience pour y penser concrètement. Une petite proportion d'entre eux, en revanche, s'oppose à l'idée de l'enseignement virtuel, d'après eux ce dernier tue l'âme de l'enseignement eu égard à une interactivité enseignant/élève très limitée (même quasiment inexistante).



VI. En conclusion : enseignements à tirer de cette crise sanitaire pour le système éducatif ?

Ce qu'il faut retenir de la conjoncture, l'année scolaire 2019-2020 a été des plus courtes, les élèves sont restés en moyenne 6 mois loin des écoles. Il faut souligner que toutes les décisions des pays à travers le monde, sont prises dans un contexte d'incertitude, en fonction de nombreux facteurs, allant de la préoccupation première de la santé et de la sécurité à la garantie de l'équité et de l'égalité des chances dans les examens et évaluations.

Les crises ont toujours une double face ; ce pourrait être aussi le cas pour la crise du Covid 19. Cette double face caractérise à la fois les difficultés rencontrées que les réflexions faites à son sujet, et l'identification de changements qu'il serait intéressant d'introduire pour améliorer le système. La crise a donc toujours une composante d'opportunité.

Ainsi, en évaluant les incertitudes sur les décisions prises, sur leur mise en œuvre, sur les résultats obtenus et sur les dispositions à prendre pour la reprise ultérieure des activités scolaires, trois domaines, partiellement liés ont été mis à jour sous une lumière plus crue, à savoir :

- i) Qu'il existait des disparités sociales importantes dans le système, sachant que si on souligne qu'elles se sont sans doute creusées dans la période récente, cela rappelle en même temps qu'elles étaient bien présentes antérieurement, et qu'il serait pertinent de prendre des dispositions nouvelles en la matière pour le fonctionnement ordinaire du système.
- ii) De la même façon, les critiques de la mise en œuvre des dispositions prises pour agir contre les conséquences du confinement dans la sphère scolaire ont souligné les faiblesses de la gouvernance administrative du système, sachant iii) que le questionnement sur le comment redémarrer a mis en lumière que



les résultats d'acquisitions n'étaient en fait que très peu évalués et surtout très peu utilisées pour améliorer le pilotage du système.

iv) Mais la crise dans le monde entier a aussi montré que, dans certaines conditions, les élèves pouvaient apprendre sans la présence rapprochée des enseignants auprès d'eux à temps plein. En fait les élèves apprennent d'abord en travaillant (avec plus d'autonomie), ce qui invite à réorganiser les activités pédagogiques de façon à mieux respecter la diversité entre la parole de l'enseignant et le travail de l'élève, seul ou en groupe.

Si la crise sanitaire, et d'une certaine façon indépendamment du fait que les mesures prises pour la contrer ont été bonnes ou pas, peut générer i) des réflexions renouvelées, appuyées par ii) des travaux de recherche pertinents, sur les quatre points qui viennent d'être mentionnés, pourra, éventuellement à la fin permettre des avancées plus structurelles pour la qualité effective du système éducatif algérien ; c'est une opportunité, c'est-à-dire qu'on peut la saisir, ou *la laisser passer* (ce sera dommage).

Bibliographie

- MAHDJOUB, Rosa. 2019. Fonctionnement des établissements du cycle moyen ; le poids du primaire. (en line). Thèse de Doctorat. Université de Haute Alsace. Non encore publiée. Consulté le : 05/09/2020. Disponible à l'adresse: <http://www.theses.fr/s221756>
- MAHDJOUB, Rosa. 2014. Analyse et description des disparités inter établissements dans l'enseignement secondaire en Algérie. INRE. Alger.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. 2020(a). Différents communiqués sur le calendrier des cours filmés. (en line). Consulté le : 09/09/2020. Disponible à l'adresse: www.education.gov.dz.



- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE. 2020(b). Circulaire cadre pour la rentrée scolaire 2020/2021. (en line). Consulté le : 09/09/2020. Disponible à l'adresse: <https://www.education.gov.dz/fr/la-circulaire-cadre-pour-la-rentree-scolaire-20202021/>
- UNESCO. 2020(a). Education: de la fermeture des établissements scolaires à la reprise. (en line). Consulté le : 01/09/2020. Disponible à l'adresse: <https://fr.unesco.org/covid19/educationresponse>
- UNESCO. 2020(b). Un aperçu des stratégies nationales d'adaptation relatives aux examens et aux évaluations à enjeux élevés. (en line). Consulté le : 01/09/2020. Disponible à l'adresse: <https://en.unesco.org/sites/default/files/unesco-covid-19-ed-webinar-4-working-document-fr.pdf>